



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 147

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 19 Septembre 2024

RESUME CM DU 5 Septembre 2024 : (Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

France Ruralité Revitalisation : Proposition d'exonération de taxes : M. le Maire informe le CM que la commune a été retenue dans ce nouveau zonage depuis le 1^{er} juillet 2024 et que ce dispositif permet à la commune de bénéficier d'une majoration de la dotation de solidarité rurale et d'une attribution prioritaire pour la réhabilitation de l'habitat ancien. Ce dispositif permet une exonération de taxe foncière pendant 5 ans pour les créations d'entreprises ou commerces sur la commune. Après délibération, le CM approuve le dispositif.

Square l'hermine : Conditions échange terrain commune et Mme SALOMÉ : M. le Maire fait le point sur les travaux du square l'Hermine et sur l'avancée des échanges parcellaires avec Mme SALOMÉ. Après délibération le CM fixe la valorisation de l'échange à 20 € le m², sans soule, et autorise M. le Maire à signer les documents avec le Notaire.

Cession délaissé communal – Le Questay : M. le Maire fait part au CM de la demande de M. et Mme RIGAULT qui souhaitent acquérir un délaissé communal de 48 m². Après délibération, le CM décide de céder cette parcelle aux époux RIGAULT au prix de 0.30 € le m², que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur, autorise M. le Maire à signer les actes de ce dossier auprès du notaire de Caulnes.

Terrain « Bonne rencontre » : proposition d'achat par la commune : M. le Maire fait part au CM que M. LEFEUVRE Jean Claude a proposé de vendre à la commune un terrain de 2188 m² situé à proximité de la chapelle. Après délibération le CM décide de proposer à M. LEFEUVRE d'acheter ce terrain au prix de 0.50 € le m².

Centrale photovoltaïque toiture halle sportive : Devis vente équipement à la commune et devis exploitation : M. le maire rappelle le projet de construction d'une centrale solaire sur la toiture de la salle d'une capacité de 35.67 kwc, que le SEM Energie, pourrait vendre cet équipement à la commune, ce qui permettrait une autoconsommation collective avec les autres bâtiments de la commune (salle des fêtes, cantine garderie, manoir...) Après délibération le CM décide d'acheter la centrale au prix de 72 000 € HT, de confier l'exploitation à la SEM ENERGIE 22 (contrat annuel : 1 750 € HT) et autorise M. le Maire à signer les différents documents et à demander un fonds de concours à Dinan Agglomération.

Antenne FREE MOBILE : Installation : M. le Maire rappelle au CM le projet de Free mobile qui souhaite poser un pylône avec antenne de 36 mètres de haut dans l'enceinte du stade afin d'améliorer la qualité des réseaux mobiles sur notre territoire. Le CM donne un avis favorable à ce projet.

Eglise : futurs travaux joints : Décision de lancer une consultation d'architecte : M. le Maire fait part au CM que l'entreprise qui a réalisé les chéneaux de l'église a signalé le mauvais état des joints de pierre situés en hauteur et il propose de contacter l'ADAC pour réaliser une étude afin de connaître l'ampleur de travaux à réaliser. Après délibération, le CM autorise M le Maire à lancer une consultation d'architectes du patrimoine.

OGEC Subvention complément : M. Le maire rappelle au CM la convention signée en 2022 avec l'OGEC pour les années scolaires 2021/2022 – 2022/2023 et 2023/2024 où la commune donnait un forfait de 750 € par élève. Le président de l'OGEC a contacté M. le Maire afin de lui présenter les comptes des années 2021/2022 et 2022/2023. Le déficit cumulé de ces 2 années s'élève à 6 950.87 €. Après délibération, le CM décide de verser un complément de 50 € par élève par année scolaire soit un total de subvention complémentaire de 7 150 €. Le CM décide également d'attendre le résultat de l'année 2023/2024 pour renouveler la convention des années de 2024 à 2027.

PELE – MELE :

1 – **Chemins de randonnée :** l'association « Plumaugat Patrimoine » se mobilise pour identifier et entretenir plusieurs kilomètres de chemins pour les randonneurs. Nous invitons les usagers et riverains à respecter la signalétique apposée pour le balisage. Toute détérioration identifiée pourra faire l'objet de poursuites.

2 – **Nuisances sonores : ERRATUM :** Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

3 – Plumaugat Athlétisme propose une **matinée découverte de la marche nordique** samedi 21 septembre de 9h00 à 12h00 au stade de l'Orée du bois. Le club envisage de créer une section marche nordique.

4 – Vous êtes intéressé par la participation à la création d'une chorale à Plumaugat : Contacter Olivia CRESPEL (olivaboutard@orange.fr et 06 78 86 36 89).

5 – Deux Plumaugatais et membres de Plumaugat Athlétisme ont participé aux JO de Paris : Gérard DUROT comme bénévole et Marjolaine BARBÉ en tant que juge officielle. Elouan GARDON, petit-fils de Alain et Viviane GARDON, s'est distingué aux JO Paralympiques en décrochant une médaille de bronze en cyclisme avec la fédération des Etats-Unis.

Nous leur adressons nos plus sincères remerciements et félicitations !

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.
Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00
Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Samedi 28 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 : Opération biblis en folie,
Mardi 1^{er} octobre à 19h00 : réunion autour des 10 romans en lice du prix Louis GUILLOUX,
Vendredi 11 octobre à 18h00 inauguration de l'œuvre « ALVEOLES », sculpture de M. Raphaël THEBAULT,
Mercredi 16 et Samedi 19 octobre ateliers de création de Mangas (aux horaires d'ouverture) / Exposition « Mangak'Armor » visible jusqu'au 15 décembre.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1^{er} Mercredi chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en septembre / octobre :

Vendredi 27 Septembre : Réunion de préparation du calendrier des fêtes 2025
Samedi 28 Septembre : Randonnée de l'association du Patrimoine
Dimanche 6 Octobre : Loto du Club du Bon Accueil
Vendredi 11 Octobre : AG Plumaugat Athlétisme
Dimanche 13 Octobre : Banquet du CCAS
Samedi 19 octobre : Repas par le Club des Jeunes
Dimanche 20 Octobre : Rallye automobile découverte par l'Association du Patrimoine

Dans le Canton :

1 – Randonnée Octobre Rose le 6 octobre à Caulnes : à partir de 8H30, départ de la Maison des Associations.

« Octobre Rose,

Mois de mobilisation autour du cancer du sein :
Se faire dépister, un geste essentiel ! »

2 – Conférence sur la mémoire à Caulnes (Salle des Fêtes) le mardi 8 octobre de 10h00 à 12H00. Ateliers à suivre les 6 mardis suivants. Information et inscription à EFS de Caulnes : 02.96.88.70.37 ou caulnes@france-services.gouv.fr

3 – Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre :

➤ KAONIA propose le 22 septembre de découvrir le patrimoine de Caulnes (Eglise, Gare SNCF, Moulin de l'Ecoublière) et aussi l'Eglise de La Chapelle Blanche et le Château de Couëllan à Guitté.

➤ Avant sa démolition programmée dans quelques mois, l'ancien collège public Jean Monnet de Broöns réouvre ses portes aux « anciens élèves » le samedi 21 et dimanche 22 septembre.

4 – Collecte de sang à la salle des fêtes de Broons : lundi 23 septembre de 14h15 à 18h45 :

La vie de nos commerces :

Les Pépinières Bonenfant vous accueillent pour l'achat de vos chrysanthèmes à partir du 18 octobre de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H00 (Dimanche 27 oct. inclus). Informations au 02.96.83.10.06

Messes :

Dimanche 22 Septembre à 10h30 à Caulnes (Confirmation et messe de rentrée)

Dimanche 13 Octobre à 10h30 à Plumaugat (Banquet du CCAS)

Vendredi 1^{er} Novembre à 14h30 à Plumaugat (Toussaint)

Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :
Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*
Prochaine permanence : non programmée

Point Conseil Budget :
Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00
Vous pouvez d'ores et déjà contacter le Conseiller en Economie Sociale et Familiale au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.
Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.
Partenariat avec Familles Rurales.
Prochaine permanence : 10 Octobre

Jeudi 3 octobre 20h30, à la Salle Polyvalente

Concert Musique Folk-Bluegrass

THE SUGAR FAMILY Old Time,

En partenariat avec Dinan Agglomération

Réservation conseillée à la médiathèque Le Rucher

02.96.87.37.18 ou mediatheque@plumaugat.fr